

SCI Michel THOMAS - contact

De: Anne Heurtel <anne.heurtel@heurtelmoga.com>
Envoyé: lundi 11 mars 2024 18:50
À: SCI Michel THOMAS - contact
Cc: 'Laurent MARTIGNON'
Objet: RE: Information relative à l'AG 08/03/2024

Cher Monsieur,

J'ai rectifié le terme.

Je diffuse donc la note et les deux pièces au Magistrat ainsi qu'à la consœur.

Nous nous retrouverons comme convenu à 9h mercredi sur le parvis.

Bien à vous.

Anne Heurtel
Avocat Associée

SELARL HEURTEL & MOGA
24 Avenue Victoria - 75001 PARIS
(5ème étage escalier B - 6ème étage par l'ascenseur)
Tel. 01.85.08.70.67 - 06.16.34.85.60
anne.heurtel@heurtelmoga.com
www.heurtelmoga.com

PRIVILEGED & CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL

Cet e-mail contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. S'il ne vous est pas destiné, nous vous remercions de le détruire immédiatement, sans le copier, ni révéler ou transmettre son contenu à quiconque.
N'imprimez ce message qu'en cas de nécessité.

De : SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr>
Envoyé : lundi 11 mars 2024 18:16:50
À : Anne Heurtel
Cc : 'Laurent MARTIGNON'
Objet : RE: Information relative à l'AG 08/03/2024

Chère Maître,

Lors de la relecture, je vous propose de la modification non essentielle : page 9 : A la suite de nombreux manquants → manquements ?

La mise en forme apportée complète le support oral prévu en document diffusable et n'appelle aucune observation de ma part.

Je vous confirme mon accord sur la note jointe à votre envoi et vous remercie de la transmettre accompagnée du PV d'AG et devis.

Dans l'attente de notre rendez-vous convenu à 9h00 le 13 mars prochain devant le parvis du TJ de Paris,

Bien à vous

Th. THOMAS

De : Anne Heurtel <anne.heurtel@heurtelmoga.com>

Envoyé : lundi 11 mars 2024 17:41

À : SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr>

Cc : 'Laurent MARTIGNON' <lm@trouvin-avocats.fr>

Objet : RE: Information relative à l'AG 08/03/2024

Cher Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre note dont je vous remercie.

Je me suis permise une légère mise en forme pour formaliser 3 parties (I- Présentation de l'ensemble immobilier ; II- Locaux de la SCI donnés à bail ; III- Les infiltrations dans l'immeuble).

S'agissant de la 3ème partie, me confirmez vous que l'idée est de scinder deux catégories de causes : d'une part celles, ponctuelles, venant d'appartements de Sequens ou de la RIVP et d'autre part celles relatives aux canalisations qui ont fait l'objet du vote du 8 mars ?

Dans l'affirmative, je vous propose donc de transmettre la note ci-jointe accompagnée du PV d'AG et du devis retenu que Me Martignon m'a adressé.

Je vous laisse me confirmer votre accord.

Dans cette attente,

Bien à vous.

Anne Heurtel
Avocat Associée

SELARL HEURTEL & MOGA
24 Avenue Victoria - 75001 PARIS
(5ème étage escalier B - 6ème étage par l'ascenseur)
Tel. 01.85.08.70.67 - 06.16.34.85.60
anne.heurtel@heurtelmoga.com
www.heurtelmoga.com

PRIVILEGED & CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL

Cet e-mail contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. S'il ne vous est pas destiné, nous vous remercions de le détruire immédiatement, sans le copier, ni révéler ou transmettre son contenu à quiconque.
N'imprimez ce message qu'en cas de nécessité.

De : SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr>

Envoyé : vendredi 8 mars 2024 20:04:26

À : Anne Heurtel

Cc : 'Laurent MARTIGNON'

Objet : RE: Information relative à l'AG 08/03/2024

Chère Maître,

En réponse à votre demande, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe l'exposé attendu que je sou mets à votre relecture.

Vous voudrez bien me faire part de vos éventuelles remarques et vous assure de ma disponibilité pour échanger.

Bien à vous.

Th. THOMAS

De : Anne Heurtel <anne.heurtel@heurtelmoga.com>

Envoyé : vendredi 8 mars 2024 18:19

À : Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>; SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr>

Cc : Cabinet TROUVIN <cabinet.trouvin@trouvin-avocats.fr>; Martin SENE <martin.sene@heurtelmoga.com>; Kadija Sambagué <secretariat@heurtelmoga.com>

Objet : RE: Information relative à l'AG 08/03/2024

Cher Monsieur,
Cher Laurent,

Je suis tout d'abord ravie que l'AG de ce matin soit allée dans le bon sens.

Comme vous l'a indiqué Me MARTIGNON, j'ai en effet reçu hier un appel téléphonique du Juge Fabrice VERT qui souhaitait tout d'abord savoir qui de la SCI serait présent. J'ai donc confirmé votre présence, ce qui a satisfait le Juge. Celui-ci souhaiterait en outre avoir une petite note faisant connaître la position de la SCI.

Il conviendrait donc que nous puissions, idéalement d'ici lundi soir, adresser au Juge la note retraçant l'historique de ce dossier.

Comme évoqué lors de notre réunion de travail, l'idée est d'expliquer que :

- la SCI Michel Thomas n'est pas la seule décisionnaire dans l'immeuble et que le sujet reste somme toute assez complexe
 - mais qu'elle a oeuvré pour faire en sorte que les réparations nécessaires soient effectuées
- La transmission du PV d'AG sera évidemment de bonne augure.

Je vous laisse donc, Monsieur THOMAS, nous transmettre votre note et les pièces y afférentes dans vos meilleurs délais.

Dans cette attente, je vous souhaite à tous deux une bonne fin de semaine.

Bien à vous.

Anne Heurtel
Avocat Associée

SELARL HEURTEL & MOGA
24 Avenue Victoria - 75001 PARIS
(5ème étage escalier B - 6ème étage par l'ascenseur)
Tel. 01.85.08.70.67 - 06.16.34.85.60
anne.heurtel@heurtelmoga.com
www.heurtelmoga.com

PRIVILEGED & CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL

Cet e-mail contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. S'il ne vous est pas destiné, nous vous remercions de le détruire immédiatement, sans le copier, ni révéler ou transmettre son contenu à quiconque.
N'imprimez ce message qu'en cas de nécessité.

De : Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>

Envoyé : vendredi 8 mars 2024 17:05:16

À : SCI Michel THOMAS - contact

Cc : Cabinet TROUVIN

Objet : RE: Information relative à l'AG 08/03/2024

Cher Monsieur THOMAS,

Merci pour votre retour.

Pour information, j'ai donc débriefé Me HEURTEL sur ce qui s'est passé lors de l'AG de ce matin.

Parallèlement, elle m'a indiqué avoir reçu un appel direct du Juge Fabrice VERT qui voulait recueillir des informations sur le dossier en vue de l'audience de la semaine prochaine - ce dernier souhaitant manifestement que Me HEURTEL lui adresse une note préalable.

A cet effet, il sera évidemment utile de lui adresser ainsi qu'à moi pour information, le PV d'AG attendu d'Olliade.

Je comprends que Monsieur HESS était un peu crispé par ma présence perçue comme pouvant signifier une intention de votre part de mettre en cause la responsabilité de l'ASL dans la procédure en cours sur les désordres...

En tout état de cause, je ne peux que partager la conviction de devoir faire effectivement preuve d'une vigilance singulière envers la gestion de l'ASL par Olliade...

Pour ce qui est de l'écharpe, elle ne m'appartient pas mais pourrait appartenir à Messieurs RENAULT et DORBEAU non destinataires du courriel de Monsieur MANQUAT...

Bien à vous,

Laurent MARTIGNON

Avocat au Barreau de Paris



De : SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr>

Envoyé : vendredi 8 mars 2024 16:29

À : Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>

Objet : TR: Information relative à l'AG 08/03/2024

Cher Maître,

Je vous remercie de votre présence ce matin lors de cette réunion décisive pour le dossier en-cours.

En attendant de recevoir le PV de l'AGO, je vous transferts le mail de M. MANQUAT.

Par ailleurs, le déroulé de la réunion me confirme la vigilance nécessaire devant le risque de décisions hâtives prises par le cabinet Olliade et son mode opératoire.

Bien à vous

Th. THOMAS

De : Manquat Louis <Louis.Manquat@rivp.fr>

Envoyé : vendredi 8 mars 2024 16:01

À : Olivier Hess <olivier.hess@olliade.fr>; Thibault THOMAS 277 <contact@scimt.fr>; CARINDO Ludvina <ludvina.carindo@segens.fr>; Andres Alvarez <andres.alvarez@olliade.fr>

Objet : RE: Information relative à l'AG 08/03/2024

Messieurs,

Je vous informe avoir trouvé une écharpe dans la salle de réunion où nous étions présent ce matin.

Si celle-ci appartient à un de vous, merci de vous manifester.

Cordialement,



Louis Manquat

Responsable technique de secteur

Direction territoriale Nord - Agence Buttes Chaumont

01 56 61 11 11

rivp.fr



De : Manquat Louis

Envoyé : vendredi 8 mars 2024 07:32

À : Olivier Hess <olivier.hess@olliade.fr>; Thibault THOMAS 277 <contact@scimt.fr>; CARINDO Ludvina <ludvina.carindo@segens.fr>; Andres Alvarez <andres.alvarez@olliade.fr>

Cc : Petra Alexandre <Alexandre.Petra@rivp.fr>

Objet : Information relative à l'AG 08/03/2024

Bonjour,

Je vous informe de l'absence de mon responsable, Monsieur Petra, durant l'assemblée générale de ce jour.

Le rendez vous est néanmoins maintenu et se déroulera, pour rappel, dans les locaux de la RIVP situés au 100 rue du Faubourg Saint Antoine 75012, accueil RIVP situé au R+3.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et en vous souhaitant une excellente journée.

Cordialement,



Louis Manquat

Responsable technique de secteur

Direction territoriale Nord - Agence Buttes Chaumont

01 56 61 11 11

rivp.fr